

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR LIRE ATTENTIVEMENT LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (CI-APRES DENOMMEES « CGU ») DU SERVICE D'HORODATAGE. CELLES-CI CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES A VOS DROITS, RECOURS ET OBLIGATIONS.

L'UTILISATION DU SERVICE D'HORODATAGE SUPPOSE L'ACCEPTATION SANS RESERVE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION QUI S'IMPOSENT A CHACUN DES UTILISATEURS/ABONNÉS.

LES PARTIES DECLARENT AVOIR REÇU TOUTES LES INFORMATIONS NECESSAIRES, PREALABLEMENT A LEUR ENGAGEMENT, AU MOYEN DES PRESENTES CGU AINSI QUE DE TOUT AUTRE DOCUMENT QUI POURRAIT ETRE PORTE A LEUR CONNAISSANCE.

Version 1.2 datée du 02/06/2023

Préambule

Le présent document a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société DOCAPOSTE TRUST & SIGN, ci-après dénommé « le Fournisseur », met à la disposition des Utilisateurs et Abonnés le Service d'Horodatage (ci-après le « Service »).

Définitions

Abonné: Entité ayant besoin de faire horodater des données par une Autorité d'Horodatage et qui a accepté les conditions d'utilisation de ses services.

Autorité de Certification (AC): Entité qui délivre et est responsable des Certificats électroniques signés en son nom.

Autorité d'Horodatage (AH): Entité en charge de l'émission et de la gestion des contremarques de temps conformément à une Politique d'horodatage.

Contremarque de temps: Donnée signée qui lie une représentation d'une donnée à un temps particulier, exprimé en heure UTC, établissant ainsi la preuve que la donnée existait à cet instant-là.

Coordinated Universal Time (UTC): Échelle de temps liée à la seconde, telle que définie dans la recommandation ITU-R TF.460-5 [TF.460-5].

Déclaration des pratiques d'horodatage (DPH): Document qui identifie les pratiques (organisation, procédures opérationnelles, moyens techniques et humains) que l'AH applique dans le cadre de la fourniture de ses services d'horodatage et en conformité avec la ou les politiques d'horodatage qu'elle s'est engagée à respecter.

Horodatage: Service qui associe de manière sûre un événement et une heure afin d'établir de manière fiable l'heure à laquelle cet événement s'est réalisé.

Liste de Certificats Révoqués (LCR): Liste de certificats ayant fait l'objet d'une révocation avant la fin de leur période de validité.

Politique d'Horodatage (PH): Ensemble de règles, identifié par un nom (OID), définissant les exigences auxquelles une AH se conforme dans la mise en place et la fourniture de ses prestations et indiquant

l'applicabilité d'une contremarque de temps à une communauté particulière et/ou une classe d'application avec des exigences de sécurité communes. Une PH peut également, si nécessaire, identifier les obligations et exigences portant sur les autres intervenants, notamment les Abonnés et les Utilisateurs de contremarques de temps. La PH est complétée d'une déclaration des pratiques d'horodatage (DPH) qui définit les pratiques mises en œuvre.

Service d'horodatage, ou Service: Ensemble des prestations nécessaires à la génération et à la gestion de Contremarques de temps.

Unité d'Horodatage (UH): Ensemble de matériel et de logiciel en charge de la création de Contremarques de temps caractérisé par un identifiant de l'Unité d'Horodatage accordé par une AC, et une clé unique de signature de contremarques de temps.

Utilisateur de contremarque de temps, ou Utilisateur: Entité (personne ou système) qui fait confiance à une Contremarque de temps émise sous une Politique d'Horodatage donnée par une Autorité d'Horodatage donnée.

Objet du Service

Les présentes CGU du Service d'horodatage et des contremarques de temps émises par Docaposte Trust & Sign ont pour objet de définir les conditions juridiques, techniques ainsi que les conditions d'utilisation et les obligations respectives entre la société Docaposte Trust & Sign, les Abonnés (clients de Docaposte Trust & Sign et demandeurs de contremarque de temps) ainsi que les Utilisateurs de contremarques de temps. Les présentes CGU concernent le Service d'horodatage non certifiée Docaposte Trust & Sign Standard visant à émettre des contremarques de temps avec des certificat d'unités d'horodatage émis par l'AH Certinomis Timestamp.

Identification des Services

Les présentes CGU s'appliquent aux contremarques de temps émises dans le cadre de la politique d'horodatage identifiées par les OID (Object Identifier) suivants:

Autorité d'horodatage	Service et OID associé
Service d'horodatage : Docaposte Trust & Sign Standard	Émission de jetons d'horodatage 1.3.6.1.4.1.58052.2.1.3.1

L'émission de ces contremarques de temps s'appuie sur des unités d'horodatage qui utilisent des certificats émis par l'AH Certinomis Timestamp :

Autorité de certification	Service et OID associé
Certinomis Timestamp	Émission de certificats d'unité d'horodatage 1.2.250.1.86.2.6.5.24.1

Mentions légales

Le Service est fourni par la société Docaposte Trust & Sign, Société par actions simplifiée, SIREN 898 993 191 (RCS Créteil), ayant son siège social au 45/47 boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 Ivry-sur-Seine.

Docaposte Trust & Sign	
Personne à contacter	PKI Information contact
Numéro de téléphone	+33 1 56 29 70 01
Adresse email	info@docaposte.fr
Site internet	https://pki.trustnsign.docaposte.com/certinomis/

Champ d'application des CGU

Toute connexion et utilisation du Service par l'Utilisateur/Abonné sont subordonnées à l'acceptation expresse et sans réserve et au respect des présentes CGU.

L'acceptation des présentes se matérialise par une case à cocher dûment cochée par l'Utilisateur/Abonné, et constituera la preuve que l'Utilisateur/Abonné a pris connaissance et accepté les présentes CGU. Toute modification des présentes sera soumise à une nouvelle acceptation des Utilisateurs/Abonnés.

Toute violation des présentes autorise le Fournisseur à bloquer ou limiter l'utilisation du Service à tout Utilisateur/Abonné qui en serait l'auteur, sans préjudice des indemnités que le Fournisseur pourrait réclamer.

Accès au Service – Qualité du Service

Le Service est accessible vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), sept (7) jours sur sept (7), à l'exception :

- des cas de force majeure tels que définis par le Code civil et la jurisprudence des tribunaux français ;
- des difficultés liées à la structure des réseaux de communication ;
- des cas de suspension du Service prévus aux présentes.

En raison de la nature et de la complexité du réseau Internet, le Fournisseur fait ses meilleurs efforts, pour permettre l'accès et l'utilisation du Service.

Le Fournisseur ne saurait être responsable du mauvais fonctionnement :

- de l'équipement informatique ou mobile de l'Utilisateur ;
- de l'accès à Internet ou à un réseau de téléphonie mobile.

Les frais relatifs aux moyens de télécommunication restent à la charge des Utilisateurs/Abonnés.

Suspension du Service

Le Fournisseur se réserve le droit, en tout temps et temporairement, de suspendre, limiter ou restreindre, l'accès au Service, après en avoir avisé l'Utilisateur/Abonné et ce afin de procéder à toutes opérations de mise à niveau et de maintenance. Ces opérations étant effectuées pour assurer le bon fonctionnement du Service, aucune indemnité ne pourra être réclamée par l'Utilisateur/Abonné en cas d'interruption du Service.

Obligations du Fournisseur

DOCAPOSTE Trust & Sign s'engage à :

- Générer et signer les contremarques de temps conformément aux documents suivants : la présente PH/DPH, la DPH confidentielle associée et les présentes CGU ;
- Garantir la conformité pour tout acteur intervenant dans la gestion des contremarques de temps par rapport aux exigences et aux procédures prescrites dans cette PH/DPH et dans la DPH confidentielle associée ;
- Remplir tous ses engagements tels que stipulés dans les CGU ;
- Garantir la conformité des exigences et procédures définies dans sa DPH confidentielle avec la présente PH/DPH ;
- Mettre à la disposition des abonnés et utilisateurs l'ensemble des informations nécessaires à la vérification des contremarques de temps ;
- Respecter les conditions de disponibilité du service d'horodatage convenues contractuellement avec les abonnés ;
- Maintenir une information sur la compromission de la bi-clé des UH.

Obligations de l'Utilisateur/Abonné

L'Utilisateur/Abonné s'engage à utiliser le Service dans les conditions définies aux présentes et reconnaît en outre :

- être responsable de l'utilisation du Service et de ses actes. Il s'engage à utiliser le Service de façon loyale, dans le respect des présentes CGU, des lois et règlements applicables, notamment les lois relatives à la propriété intellectuelle et industrielle, à l'informatique, aux fichiers et à la vie privée ;
- s'interdire expressément toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes constituant le Service, y compris le recours à l'exploration de données, à des robots ou à d'autres outils similaires de collecte et d'extraction de données en vue de collecter des informations, manuellement ou de manière automatisée, notamment les adresses de courriers électroniques, en particulier dans le but d'adresser des prospections non sollicitées, ou des chaînes de courriers électroniques ;
- s'interdire tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher l'accessibilité au Service, toutes actions de nature à faire peser sur les infrastructures de la

plateforme une charge disproportionnée avec ses capacités, toutes atteintes aux mesures de sécurité et/ou d'authentification existant sur la plateforme, ou toute entrave ou altération du fonctionnement du Service, et notamment toute suppression ou modification des données relatives audit Service ;

- ne pas tenter de perturber le Service notamment par l'introduction de virus ou autre technologie qui nuirait à l'utilisation du Service par les autres Utilisateurs/Abonnés ;
- ne pas être autorisé à télécharger, reproduire, commercialiser, ou mettre à disposition de tout tiers le contenu du Service et plus généralement à accomplir tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux du Fournisseur, ou des autres Utilisateurs/Abonnés du Service.

Les Abonnés sont responsables du calcul correct de l'empreinte d'une donnée et du lien entre les données horodatées et la contremarque de temps produite.

Les Abonnés s'engagent à vérifier la validité des contremarques de temps dès leur réception, et à s'assurer que l'empreinte contenue est identique à celle soumise dans la requête. Il est recommandé que les Abonnés vérifient que le certificat de l'UH n'est pas révoqué au moment de l'obtention des contremarques.

Les Abonnées sont responsables de la conservation des contremarques pour répondre à leurs besoins propres.

Les Utilisateurs des contremarques de temps n'ont pas d'obligations par rapport à l'AH, mais il leur est recommandé de :

- Vérifier la validité de la signature de la contremarque de temps et vérifier que le certificat de l'UH n'est pas révoqué au moment de la vérification ;
- Vérifier la valeur de l'empreinte contenue dans la contremarque par rapport aux données à laquelle elle se rapporte.

Sécurité du Service

Le Fournisseur fait ses meilleurs efforts pour sécuriser le Service.

Pour l'accès au Service, il est rappelé aux Utilisateurs/Abonnés qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Il appartient donc à l'Utilisateur/Abonné de prendre toutes les mesures nécessaires de façon à protéger, sécuriser et sauvegarder ses données.

Le Fournisseur décline toute responsabilité quant à la propagation des virus informatiques et des conséquences qui pourraient en résulter, l'Utilisateur/Abonné devant veiller à la sécurité de ses données, fichiers, réseaux et matériels.

L'Utilisateur/Abonné doit informer le Fournisseur de toute défaillance ou dysfonctionnement du Service.

En cas de faille de sécurité, le Fournisseur informera l'Utilisateur/Abonné dans les meilleurs délais et indiquera éventuellement les mesures à prendre.

Propriété intellectuelle

L'utilisation du Service n'emporte aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant au Fournisseur au bénéfice de l'Utilisateur/Abonné.

Les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les chartes graphiques, les logiciels et programmes, les moteurs de recherche, les bases de données, les sons, les vidéos, les noms de domaines, design ou toute autre information ou support présenté par le Fournisseur sans que cette liste ne soit exhaustive, sont la propriété exclusive du Fournisseur et sont protégés par leurs droits d'auteurs, marque, brevet et tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle qui leur sont reconnus selon les lois en vigueur.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces éléments, sans l'autorisation expresse du Fournisseur est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

En conséquence, l'Utilisateur/Abonné s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle du Fournisseur.

L'Utilisateur/Abonné dispose simplement d'un droit d'utilisation du Service. Ce droit est accordé à titre non exclusif, révocable, non cessible, non transférable, et pour la seule utilisation du Service, à l'exclusion de toute autre finalité.

Responsabilité

Le Fournisseur décline toute responsabilité quant à la nature et la provenance des données reçues ou transmises via le Service.

Le Fournisseur n'est en aucun cas responsable de la nature des données qu'il héberge ni des informations communiquées par l'Utilisateur/Abonné au public et/ou aux tiers. Le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité recherchée ni engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un Utilisateur/Abonné, s'il n'avait pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si, dès le moment où il en a eu connaissance, il a agi promptement pour retirer ces informations ou en rendre l'accès impossible.

À cet égard, le Fournisseur se réserve le droit de retirer ou de suspendre l'accès à toute donnée à la suite de la réception d'une notification de la violation des présentes ou si elle a effectivement connaissance du caractère manifestement illicite de la donnée. La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être recherchée en raison de ce retrait.

Le Fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les dommages qui pourraient être causés au matériel informatique/smartphone des Utilisateurs/Abonnés.

La responsabilité du Fournisseur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation du Service à des fins autres que celles prévues par les CGU ;

- pour défaut d'exécution des Services du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ;
- en cas de force majeure, telle que définie par la loi et la jurisprudence française ;
- pour le contenu de tout site internet vers lequel des liens hypertextes renvoient ;
- en cas de perte, du fait de l'Utilisateur/Abonné, de données ou d'informations stockées sur la plateforme hébergeant le Service, l'Utilisateur/Abonné devant réaliser les sauvegardes nécessaires à la conservation de ses données et informations ;
- en cas d'utilisation anormale, ou non conforme, ou d'une exploitation illicite du Service par tout Utilisateur/Abonné, ou tout tiers ;
- en cas de non-conformité du Service aux besoins ou aux attentes spécifiques de l'Utilisateur/Abonné.

Par ailleurs, le Fournisseur ne pourra être tenu pour responsable des retards ou impossibilités de remplir ses obligations contractuelles, en cas :

- d'interruption de la connexion au Service en raison d'opérations de maintenance planifiées,
- d'impossibilité momentanée d'accès au Service en raison de problèmes techniques indépendants de la volonté du Fournisseur.

Sauf dispositions impératives contraires, la responsabilité du Fournisseur ne pourra être recherchée qu'en cas de faute ou négligence prouvée et est limitée aux dommages directs à l'exclusion de tout dommage indirect qui pourrait se produire du fait de l'utilisation du Service par l'Utilisateur/Abonné, en particulier pour (i) tout type de dommages, pertes, coûts ou frais de nature spéciale, accessoire, indirecte, consécutive, punitive ou pénale, ni pour (ii) des pertes de bénéfices, pertes d'activités, pertes de contrat, pertes de jouissance, pertes de réputation ou pertes, ou dommage à des données, et ce, alors même que le Fournisseur a ou aurait dû avoir connaissance de l'éventualité d'un tel dommage.

Données à caractère personnel

Le Fournisseur respecte les exigences du Règlement Général européen sur la protection des données personnelles n°2016/679 (ci-après le « RGPD ») et a toujours mis en priorité la sécurité et la confidentialité des données et documents des Utilisateurs/Abonnés.

Pour les besoins du présent article, les termes utilisés avec une majuscule ont le sens qui leur est donnée par le RGPD.

Les Données à caractère personnel de l'Utilisateur/Abonné font l'objet d'un Traitement par le Fournisseur en vue de fournir le Service.

La base légale du Traitement est l'exécution du Service.

Conservation des Données à caractère personnel de l'Utilisateur/Abonné par le Fournisseur : Dans le cadre de ces opérations et à des fins de respects des dispositions légales et réglementaires, Docaposte Trust & Sign conserve pendant un maximum d'un (1) an les traces des opérations de son Service. Les durées précises de rétention de chaque élément sont précisées dans la PH.

Le Fournisseur ne vend aucune Donnée à caractère personnel à des fins commerciales ou marketing, à des

partenaires, sans consentement exprès de l'Utilisateur/Abonné.

Néanmoins, le Fournisseur peut envoyer des communications électroniques à l'Utilisateur/Abonné concernant le Service que l'Utilisateur/Abonné utilise.

Conformément au RGPD, et conformément à la loi n°78-17 « Loi Informatique et Libertés » modifiée, l'Utilisateur/Abonné peut accéder aux Données à caractère personnel le concernant. Il peut demander à ce que les Données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées, soient, selon le cas, rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées. Pour instruire ces demandes, l'Utilisateur/Abonné a la possibilité de limiter le traitement de ses Données à caractère personnel jusqu'à la fin de l'instruction.

L'Utilisateur/Abonné peut à tout moment exercer ses droits relatifs au présent article par courrier électronique à l'adresse privacy@docaposte.fr.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses Données à caractère personnel, l'Utilisateur/Abonné peut introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente.

Modification des CGU

Le Fournisseur se réserve la possibilité de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes CGU afin de les adapter aux évolutions du Service et/ou de son exploitation.

Dans un tel cas, l'Utilisateur/Abonné devra à nouveau valider la case à cocher présentée dans les mêmes conditions que celles définies à l'article « Champ d'application des CGU ». Dans le cas où l'Utilisateur/Abonné n'exprimerait pas son consentement sur une nouvelle version des CGU, il ne pourra pas poursuivre son utilisation du Service.

Convention de preuve

Conformément à l'article 1366 du Code civil, toute notification ou communication entre l'Utilisateur/Abonné et le Fournisseur peut être réalisée par tout moyen électronique. Ainsi, l'Utilisateur/Abonné est parfaitement informé que le Fournisseur pourra lui communiquer des informations par tout moyen électronique et dématérialisé. L'Utilisateur/Abonné reconnaît que les enregistrements et sauvegardes réalisés sur le site auront pleine valeur probante entre les Parties. Ainsi, les documents électroniques feront foi entre les Parties en cas de litige.

Droit applicable et juridiction compétente

Les modalités et conditions d'utilisation du Service sont régies par le droit français, quel que soit le lieu d'utilisation.

EN CAS DE LITIGE DÉCOULANT DE L'INTERPRÉTATION OU DE L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES, LES PARTIES S'ENGAGENT À RECHERCHER UNE SOLUTION AMIABLE.

À DÉFAUT DE SOLUTION AMIABLE, LE DIFFÉREND AVEC L'UTILISATEUR/ABONNÉ SERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE CRETEIL, NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS

OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCÉDURES D'URGENCE OU LES PROCÉDURES CONSERVATOIRES EN RÉFÉRÉ OU PAR REQUETE.

Notice à l'attention des destinataires des documents horodatés

Les personnes ou entités auxquelles sont destinés les documents horodatés à dans le cadre des services relatifs aux présentes CGU peuvent vérifier la validité de la contremarque électronique et de la chaîne de certificats associée.

À cette fin, les certificats d'unité d'horodatage de Docaposte Trust & Sign sont émis par Certinomis qui met à disposition les moyens suivants :

AC	Point de distribution de la CRL
AC TIMESTAMP	https://www.certinomis.fr/crl/ac-ejb-timestamp.crl

Par ailleurs, ces mêmes personnes doivent s'assurer que les documents horodatés sont conformes aux limitations d'utilisation du Service telles que mentionnées dans les présentes CGU. Les destinataires doivent également prendre en compte toutes précautions complémentaires mentionnées dans les politiques de certification et tous autres documents contractuels le cas échéant.